



**LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE
CATTENOM ET ENVIRONS
(Moselle)**

25 000 habitants

20 Communes

RECRUTE

Lettre de motivation et CV à adresser
à

Monsieur le Président de la
Communauté de Communes de
Cattenom et Environs
2, avenue du Général de Gaulle
57570 CATTENOM

Ou par courriel à l'adresse suivante :
recrutement@cc-ce.com

**Pour son service
« TRAVAUX VOIRIE- RESEAUX DIVERS »**

Un technicien V.R.D

Placé sous l'autorité du responsable du service « Travaux Voirie-Réseaux Divers » et du Directeur du Pôle « Travaux-Bâtiments-Urbanisme »

Missions :

- Coordonne et contrôle les travaux relatifs à la voirie-réseaux divers (secs et humides)
- Réalisation d'études internes dans le domaine
- Rédige les documents techniques des marchés
- Contrôle la gestion et l'engagement des dépenses
- Contrôle les pièces relatives à l'exécution du chantier
- Contrôle et vérifie les respects de la signalisation et des règles de sécurité sur les chantiers.
- Rédige les comptes rendus de chantier et les métrés contradictoires
- Réceptionne et évalue les travaux
- Rédige les déclarations de travaux et les permissions de voirie.
- Propose et planifie des actions correctives.

Formation :

- 5 ans dans un poste de chef de chantier V.R.D ou conducteur de travaux V.R.D

ou

- Diplôme de niveau 3 (BTS-DUT- Licence) en génie civil- travaux publics
- Permis B indispensable

Profil souhaité :

- Expérience dans un poste similaire souhaitée
- Bonne connaissance de la réglementation en vigueur (norme, guide...) dans les domaines techniques VRD
- Capacité à intégrer les dimensions de développement durable
- Connaissance juridique et réglementaires
- Capacité d'analyse des problèmes techniques rencontrés et réactivité
- Capacité rédactionnelle et qualité relationnelle
- Connaissance de l'outil DAO (Autocad). La connaissance de MARCO sera un plus.

Conditions de recrutement :

Poste ouvert aux titulaires et non titulaires de droit privé ou public
Recrutement par voie de mutation, de détachement ou contractuelle.
Rémunération statutaire avec avantages : Régime indemnitaire, participation mutuelle et prévoyance, Tickets restaurants et Amicale du Personnel

Poste à Pourvoir dès que possible